

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 AVRIL 2022

Absent excusé : Vincent Arrighino

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2021

Les comptes de gestion 2021, établis par la Trésorerie pour le Budget Communal, le Budget Eau et la Régie des Transports qui sont conformes à la comptabilité communale sont votés à l'unanimité.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Budget communal

L'exercice 2021 (sections de fonctionnement et d'investissement confondues) se solde par un excédent de 32.614 €

Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2021 (sections de fonctionnement et d'investissement confondues) se solde par un déficit 41.504 € qui sera absorbé par l'emprunt à réaliser.

Budget Régie des Transports

L'exercice 2021 (sections de fonctionnement et d'investissement confondues) se solde par un excédent de 19.007,56 €.

Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité (le Maire ne vote pas).

VOTE DES TAUX 2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter en 2022 les taux d'imposition : taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti.

BUDGETS 2022

Budget communal :

Il s'équilibre à la somme de 735.634 € en section de fonctionnement et à 1.154.700 € en section d'investissement (restes à réaliser 2021 compris).

Les travaux nouveaux pour 2022 :

- Aménagement d'une aire ludique aux abords du stade pour 130.805 € (estimation). Les travaux sont subventionnés par le Département à hauteur de 40 % du HT. La Région sera sollicitée si les jeux sont accessibles aux enfants atteints d'un handicap.
- Mise en place de renvois d'eau sur le chemin reliant les Liorats à la Ville pour 16.000 €, travaux subventionnés à hauteur de 40 % du HT.
- Acquisition d'une épareuse pour 31.000 €, subventionnée par le Département à hauteur de 40 % de la dépense HT

Budget Eau et Assainissement

Il s'équilibre à la somme de 146.000 € en section de fonctionnement (avec une subvention d'équilibre du budget communal de 30.000 €) et à 592.545 € en section d'investissement (restes à réaliser 2021 compris).

Budget de la Régie des Transports :

Il s'équilibre à la somme de 20.000 € en section de fonctionnement et à 13.747,20 € en section d'investissement (dotation aux amortissements du véhicule).

Les 3 budgets primitifs 2022 sont votés à l'unanimité.

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES

Dans le cadre du renouvellement du marché à bons de commandes auquel la Commune adhère depuis de nombreuses années, le Conseil Municipal doit accepter le lancement de l'appel d'offres.

Accord unanime du Conseil Municipal

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

Café associatif

Les travaux de réhabilitation du bâtiment nécessitent encore du temps pour finaliser le plan de financement et les demandes de subventions.

Les contacts avec la région et le département permettent d'envisager un taux de 50 % de subvention. Le budget prévisionnel de travaux s'élève à ce jour à environ 407.844 € H.T. (travaux et honoraires de maîtrise-d'œuvre).

L'association « café associatif » peut vivre indépendamment de la réhabilitation du bâtiment et proposer des activités dans d'autres lieux communaux

Projet d'extinction nocturne de l'Eclairage public

Pour envisager une extinction de l'éclairage public nocturne, après vérification 7 armoires électriques sur 8 sont équipées d'une horloge astronomique qui permet de programmer des plages d'éclairage.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité d'éteindre de 23 h 00 à 5 h 00 l'éclairage public dès que possible, à l'exception des Blais pendant la durée des travaux.

Il est convenu de prendre le temps de prévenir les habitants par tous les créneaux disponibles (panneaux, site web, panneau pocket, flyers boîte aux lettres) avant la mise en place de cette extinction nocturne.

CCM (Communauté de Communes de la Matheysine)

Projet de pool secrétariat : une rencontre est prévue en Mairie avec le représentant de la CCM pour une présentation du projet.

Commission eau et assainissement : un représentant de Monteynard participera à la commission mise en place par la Comcom

Fête du village

Elle aura lieu le 2 juillet 2022.

Une 1ère réunion préparatoire a eu lieu avec les associations.

A suivre.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée.